

FLASH

lundi 30 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La critique gênée de l'abbé Lorans face au texte de Ratzinger

Est-ce là le style d'un disciple de Mgr Lefebvre ?

La gêne de l'abbé Lorans à défendre la doctrine catholique sur le « subsistit in » face à l'apostat Ratzinger est manifeste dans son éditorial de Dici.org le 28 juillet 2007

Dans la dernière mise à jour de *Dici.org*, l'abbé Lorans donne libre court à un **style interrogatif et ondoyant de moins en moins supportable** : car il est inacceptable de la part de quelqu'un qui a pour rôle la défense de la doctrine catholique et la poursuite de l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Au sujet du fallacieux document de la CDF sur la soi-disant 'correction' du '*subsistit in*' de *Lumen Gentium* (Vatican II), l'abbé Lorans titre sur « **un paradoxe peut-il être orthodoxe ?** », il emploie le mode interrogatif alors que l'on doit positivement affirmer que dans ce texte l'« **erreur est hétérodoxe et même hérétique** ».

Mais ce genre d'affirmation, qui n'est autre que celle de la défense de la Foi catholique (« **que votre Oui soit oui, et votre non soit non, tout le reste vient du Démon** »), est trop claire pour l'abbé Lorans qui nous livre ici dans son éditorial un monument de non-dit et de circonlocutions pour éviter de s'engager le moins possible au sujet du texte approuvé par Ratzinger :

« Le commentaire qui accompagne le récent document de la Congrégation de la foi sur « certains aspects de la doctrine sur l'Eglise » reconnaît que l'affirmation conciliaire selon laquelle « l'Eglise du Christ subsiste dans l'Eglise catholique » aboutit à un paradoxe dans lequel on a voulu concilier la doctrine traditionnelle et l'œcuménisme promu par Vatican II.

***Autrefois** on disait : « L'Eglise du Christ est l'Eglise catholique », on était dans l'Eglise ou hors de l'Eglise. Depuis le concile, il faut dire les « frères séparés » ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise, car la communauté à laquelle ils appartiennent n'est pas un « vide ecclésial ». Ainsi ils ne sont ni dans le vide, ni dans la plénitude.*

*En gratifiant les protestants de cette communion partiellement pleine, les théologiens conciliaires **ne risquent-ils pas de les maintenir dans une communion pleinement partielle** ? C'est-à-dire, en fin de compte, hors de l'Eglise ! » Abbé Lorans, Dici.org, 28 juillet 2007¹*

'Autrefois' ? L'abbé Lorans **parle-t-il pour lui** ou pour l'Eglise conciliaire ? Ce que font les théologiens conciliaires n'est donc qu'un '**risque**' alors que l'erreur et l'intention de tromper sont manifestes.

Voici un extrait du document romain :

« Il s'ensuit que ces églises et communautés séparées, bien que nous les croyions souffrir de défauts, ne sont dénuées ni de signification, ni d'importance dans le mystère du salut. En fait, l'Esprit du Christ ne s'est pas privé de s'en servir comme d'instruments de salut, dont la valeur dérive de cette plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique ».

Rappelons la critique que nous avons publiée sur ce texte :

*« **Manifestement, le dogme Extra Ecclesiam nulla Salus** (« Hors de l'Eglise, point de salut ») **est rejeté à nouveau, comme il l'a été à Vatican II**. La nouveauté exprimée ci-dessus équivaut à **une semi-vérité** selon laquelle parce que les églises non catholiques [c'est-à-dire schismatiques - NOW] et les communautés non*

¹ <http://www.dici.org/accueil.php>

catholiques (les protestants) possèdent des « dons » et des « éléments de sanctification et de vérité », Dieu les utilise comme « instruments de salut ». Il s'agit là, bien entendu, d'une simple variation de l'expression « moyens de salut » que l'on trouve dans plusieurs documents officiels de l'Église conciliaire. Or les fondateurs de ces institutions séparatistes – tels Photius et Luther, pour ne nommer que les principaux – ont détourné ces dons en se saisissant d'eux lorsqu'ils défiaient l'Église du Christ, et ils ont été exclus de la communion avec celle-ci. Par conséquent, les « églises et communautés » en question ne sont pas plus les fidèles dépositaires de ces dons que ne le serait une entreprise fondée par un employé malhonnête avec des fonds qu'il aurait volés à son ancien employeur pour lui faire concurrence. »²

Serait-ce donc que **l'abbé Lorans souhaite désormais arrondir les angles de la doctrine et de sa critique dans les salons parisiens et les cocktails où il rencontre des membres du faux clergé conciliaire ou Ecclesia Dei** ? Veut-il vis-à-vis de ses connaissances du G.R.E.C. ne pas apparaître comme ayant un « esprit négatif » et « insuffisamment ouvert au 'dialogue' » ?

Cet affadissement du discours de l'abbé Lorans au fil des années **est concomitant de son action en faveur du ralliement à la Rome de Ratzinger et de sa participation au G.R.E.C.**

L'abbé Lorans qui signait pourtant en 1988 une pétition réclamant que l'excommunication de Mgr Lefebvre lui soit étendue par Rome, **est aujourd'hui devenu la cheville ouvrière auprès de Mgr Fellay de toute cette opération de ralliement.**

Nous allons y revenir dans un autre message VM.

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Editorial du 28 juillet 2009 de l'abbé Lorans sur Dici.org

EDITORIAL

Semaines du 28

juillet

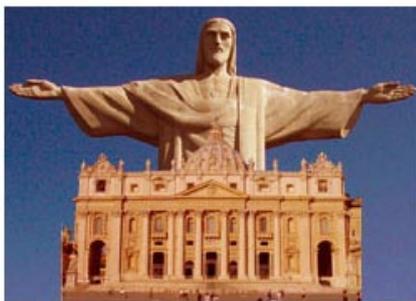
au

11 août 2007

• DICI 159 •

Editorial :

Un paradoxe peut-il être orthodoxe ?



Le commentaire qui accompagne le récent document de la Congrégation de la foi sur « certains aspects de la doctrine sur l'Église » reconnaît que l'affirmation conciliaire selon laquelle « l'Église du Christ *subsiste dans* l'Église catholique » aboutit à un paradoxe dans lequel on a voulu concilier la doctrine traditionnelle et l'œcuménisme promu par Vatican II.

Autrefois on disait : « L'Église du Christ est l'Église catholique », on était dans l'Église ou hors de l'Église. Depuis le concile, il faut dire les « frères séparés » ne sont pas en pleine communion avec l'Église, car la communauté à laquelle ils appartiennent n'est pas un « vide ecclésial ». Ainsi ils ne sont ni dans le vide, ni dans la plénitude.

En gratifiant les protestants de cette communion *partiellement pleine*, les théologiens conciliaires ne risquent-ils pas de les maintenir dans une communion *pleinement partielle* ? C'est-à-dire, en fin de compte, hors de l'Église !

Abbé Alain Lorans

Ecrivez-nous et faites-nous part de vos commentaires, de vos études

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

² http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-20-B-00-Subsistit_in.pdf